

Offenmont

Réalités

2000



ELITE

Eco ou Confort
votre
Assurance
Automobile
à la carte



CORAIL

L'Assurance
Habitation
qui vous met
à l'abri des
mauvaises
surprises.

La Bancassurance

Crédit Mutuel Belfort Centre
1, Place de la République
90000 BELFORT
Tél. 03 84 57 34 00

Crédit Mutuel Belfort Vosges
103, Av. Jean Jaurès - BP 04
90001 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 46 63 00

Crédit Mutuel Valdoie
22, Rue Carnot
90300 VALDOIE
Tél. 03 84 36 62 00

SOMMAIRE

■ Claude Mougnot n'est plus	3
■ La tempête du 26 décembre 1999	4
■ Le mot du Maire	5 à 7
■ La M.I.E.L. en photos	9 à 10
■ Le débat d'orientations budgétaires	11 à 12
■ Le Contrat de Ville	13 à 15
■ La restructuration urbaine du quartier de l'Arsoy	16 à 18
■ La Communauté d'Agglomération Belfortaine	19 à 20
■ Offemont n°1 ex-aequo au Palmarès Départemental des Villes Fleuries	21 à 23
■ Inauguration de la piste cyclable Belfort-Offemont-Vétrigne le 19 novembre 1999	24 à 25
■ Schéma des pistes cyclables, 2001 : d'Offemont à l'Etang du Malsaucy en vélo	26 à 27
■ La restauration du Canal du Martinet	28
■ La collecte sélective organisée par la Communauté d'Agglomération Belfortaine	28 à 29
■ Bilan des animations et calendrier futur	29
■ Départs aux Ateliers municipaux... ... Et arrivée de Jean-Philippe Mouroux	30
■ Quand Offemont s'anime (reportage photos)	31 à 33
■ Le Centre Communal d'Action Sociale	34 à 35
■ Sports	36 à 38
■ Police de Proximité	39
■ Sécurité	40
■ Signature du Contrat Temps Libre	41
■ La Poste installe un guichet pour permettre les retraits d'argent	42
■ En bref	43 à 44
■ Nouvelles rues	45
■ Cérémonies du souvenir	46
■ Jours de fête	47 à 48
■ Enfants des écoles	49
■ La Médiathèque de Vétrigne	50

OFFEMONT RÉALITÉS

Photo de couverture :
Coucher de soleil sur l'Etang
des Forges
(photo : Denis Bingard)

Photo 4^{ème} de couverture :
L'église d'Offemont
(photo : Olivier Bernardeau)

Ont participé à la rédaction
de ce bulletin : M^{me} BOUVIER,
M^{me} CHAUVIN, M^{me} DIDIER,
M. DUBOIS, M. ROSSI,
M. SCHERRER, M. SCHIOLL,
M^{me} GEILLER, M^{me} HANSELEN.

Directeur de la publication :
F. BOUVIER

Publicité : s'adresser en
Mairie : Tél. 03 84 26 01 49

Le présent numéro est tiré à
1000 exemplaires par
l'imprimerie Schraag -
Valdoie.

Diffusion gratuite -
reproduction interdite.
Dépôt légal n° 24/2000

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT

**Midi
Couleurs**

GRUPE
blancolor

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - REVÊTEMENTS TEXTILES ET SOLS
OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

Claude TRÉBAULT
Gérant

Agence de Mulhouse : 88, route de Belfort 68000 MULHOUSE - Tél. 03 89 42 17 42
Siège social : 17, rue de Turenne 93000 VALDORE - Tél. 03 84 58 15 73 - Fax 03 84 20 95 58



René RUST SA

23, rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 58 54 00
Fax 03 84 58 54 19

CHAUDRONNERIE
TÔLERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

RÉSERVOIRS À PRESSION AGRÉÉS SNCF
DÉCOUPAGE LASER
GALVANISATION À CHAUD

LA BIGOUDERIE

PATRICIA
COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 28 19

S.A. CUNCHON

FRÈRES



Peinture, papiers peints,
revêtements sols et murs,
plâtrerie, vitrerie, étanchéité
et ravalement de façades, sablage,
Isolation intérieure et extérieure.

106, rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 04 02 - Fax 03 84 26 56 17

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30

Claude Mougenot n'est plus

Conseiller Municipal et ancien Conseiller Général du Canton d'OFFEMONT, Claude MOUGENOT est décédé brutalement le 21 avril 2000, à l'âge de 52 ans.

Claude était le plus jeune enfant d'une famille qui en comptait huit, six filles avant que naissent deux garçons : un certain nombre d'entre eux réside encore sur le territoire de la Commune d'OFFEMONT, où Claude avait décidé de faire revivre la ferme familiale en la transformant et en lui adjoignant l'Hôtel-Restaurant « Mon Village » bien connu dans le Territoire de Belfort et même au-delà des limites du Territoire.

Homme d'entreprise, Claude MOUGENOT était toujours prêt à rendre service, et

tout au long de ces années où nous avons fait des choix politiques différents, nous avons toujours su nous rappeler que nous étions enfants d'un même village dont nous partageons l'histoire et les souvenirs.

Les divergences de vue n'ont jamais empêché la sympathie et les relations amicales.

Claude était certes souffrant, mais son décès, totalement inattendu, a affecté l'ensemble des élus de la Commune et du Territoire et nous présentons nos condoléances et assurons de notre vive sympathie son épouse, Joëlle, et son frère Albert, lui aussi Conseiller Municipal, ainsi que tous les autres membres de sa famille.

Françoise BOUVIER.



La tempête du 26 décembre 1999

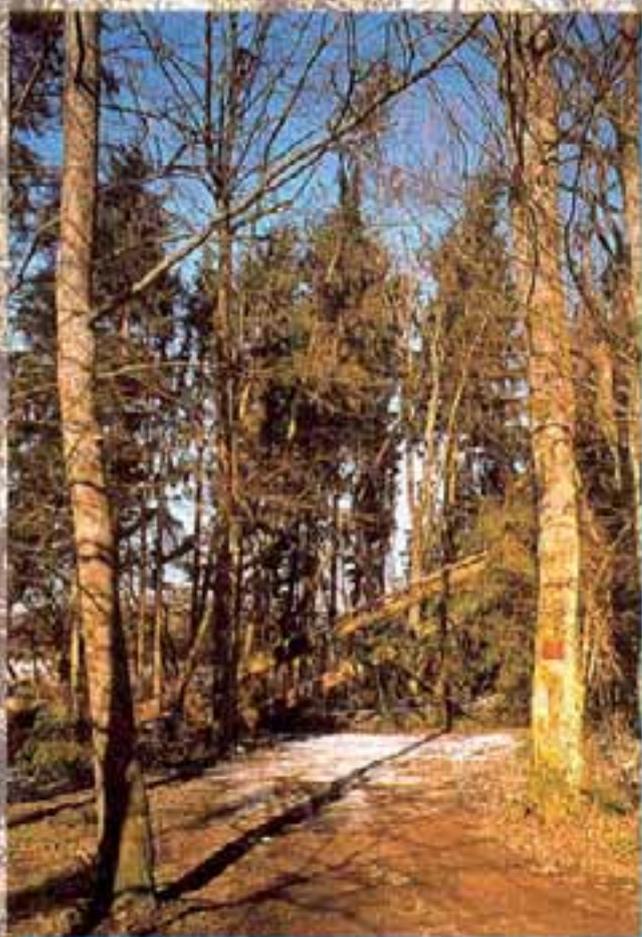
Cette tempête a durement éprouvé l'ensemble du département et si notre Commune a été relativement épargnée, il ne faut cependant pas oublier que certains quartiers, notamment celui des Souris, ont été privés d'électricité pendant plusieurs jours alors que les températures étaient encore particulièrement rigoureuses.

En ce qui concerne les forêts, l'évaluation des volumes de chablis est de 86 700 m³ en forêts communales et 2 700 m³ en forêts domaniales, pour le département.

Les principales essences qui ont souffert de la tempête sont les hêtres et les résineux. La décote sur les prix obtenus est de l'ordre de 45 à 65 %. A Offemont, 103 m³ de bois feuillus ont été abattus par la tempête et 83 m³ de bois résineux. C'est essentiellement la forêt de sapins située à proximité du Marquis de Chermont qui a le plus souffert sur le territoire de notre Commune, même si certains impacts dans la forêt communale ont été particulièrement spectaculaires.

Comme d'habitude en pareille circonstance, la solidarité a joué et la plupart des personnes touchées par la tempête ont fait preuve d'une grande compréhension ; nous tenons à les en remercier.

Félicitations aux employés municipaux pour leur courage et leur dévouement tout au long de cette journée.



Les sapins touchés
du Marquis de Chermont



Le mot du maire

De nombreux travaux dont la dépense avait été inscrite au Budget 1999, n'ont pu être réalisés qu'en l'an 2000 : en effet, les entreprises imposent à l'heure actuelle des délais de réalisation extrêmement longs et les procédures de marché public elles-mêmes augmentent considérablement les délais d'attente.

Vous avez pu voir, pour la première fois cette année, les genêts fleurir le long des rues de la Z.A.C. du Ballon et les rhododendrons s'épanouir le long de la coulée verte qui va du Carrefour du Cimetière jusqu'à la rue des Maquisards : la portion située entre la rue Jean-Philippe Rameau et la rue des Maquisards sera davantage fleurie l'an prochain.

L'entrée d'OFFEMONT s'est embellie avec la reprise totale des espaces extérieurs du Quartier Ganghoffer et l'aménagement du terrain vague qui donnait une image particulièrement dégradée de ce quartier : un parking a été aménagé et un fleurissement essentiellement constitué de boules de neige, de seringas, de lilas et, pour les talus, de rosiers blancs et de lavande a été réalisé ce printemps.

La Salle Polyvalente du Quartier de l'Arsot a été restaurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et, au mois d'août, l'aménagement

de la place située devant cette salle devrait commencer.

Quant au Quartier des Casernes, il n'est pas oublié puisque l'aménagement de l'aire de jeux située derrière le Cimetière devrait être achevé avant le début des vacances des enfants du Quartier, pour leur plus grand bonheur.

Évidemment, toujours en cours, l'énorme chantier de la Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs (M.I.E.L.) progresse : les photos jointes à cet article vous montreront l'évolution du chantier depuis son démarrage. Une très grande salle polyvalente, des salles de réunion, une cuisine parfaitement équipée de près de 70 m², un espace enfance, un espace pour les personnes du 3^{ème} âge qui souhaitent se rencontrer, devraient apporter à des publics très différents, dont les besoins ne sont pas les mêmes, les satisfactions qu'ils recherchent.

Ce bâtiment d'une grande qualité architecturale (l'architecte, Philippe JEAN, a été distingué en 1999 pour sa réalisation du Musée de la Carte à Jouer à ISSY-LES-MOULINEAUX) offre des échappées visuelles remarquables tant sur les collines de la Miotte, que sur celle du Salbert ou encore sur le Clocher de l'Église d'OFFEMONT ou les pâtures et les labours environnants.

Par ailleurs, ce bâtiment d'une facture très moderne, s'intègre parfaitement dans le site tant par sa forme que par ses couleurs. Il va permettre de doter OFFEMONT du pôle d'animation qui lui manquait et il va donner aux familles, aux associations, des possibilités de rencontres qui jusqu'alors faisaient cruellement défaut, et aux élus un instrument de grande qualité pour mettre en place de nouvelles politiques publiques.

Au titre de l'an 2000, de nombreux projets sont à l'ordre du jour :

L'aménagement des espaces extérieurs de la M.I.E.L., de grande qualité, devrait commencer cette année avec la réalisation d'un parking de 95 places, d'une aire de fête et d'une terrasse que viendront compléter, dès l'année prochaine, des jardins à thème dont certains pourraient être très créatifs et être le fruit de l'imagination des élèves de l'École Paysagère de VERSAILLES ou des « jardiniers » qui se retrouvent chaque année au Conservatoire de CHAUMONT ou encore être une création du LEGTA de VALDOIE.

Dans le Cimetière, des travaux importants vont être menés puisque l'intégralité des allées va être reprise : les plus importantes d'entre elles vont être pavées, les autres recouvertes d'un enrobé neuf et la très belle croix de grès qui est, à l'heure actuelle, située en haut du Cimetière et fort peu visible du fait de son adossement au mur, va être implantée dans l'espace vert et fleuri et accueillir les visiteurs qui entrent par la porte principale.

Une campagne de ravalement des tombes anciennes, abandonnées, va être entreprise dès cette année.

Des travaux concernant la réfection des rues les plus dégradées sont également programmés. La rue des Soiras doit être refaite : son revêtement était en effet extrêmement détérioré ; une bâche incendie permettra, par ailleurs, d'assurer aux habitants de ce quartier une défense qui leur faisait grand défaut.

Des aménagements sécurité vont être réalisés rue "Sous la Miotte" et une partie du haut de la rue du Chêne va également faire l'objet d'une reprise.

Avant l'été, de l'entrée d'OFFEMONT jusqu'au Carrefour du Martinet, les trottoirs devraient être traités en béton désactivé après que les lignes électriques et les lignes téléphoniques aient été enfouies. L'éclairage devrait également être amélioré et des lampadaires modernes remplacer les anciens poteaux en béton peu esthétiques. Au Carrefour du Martinet, de nouvelles barrières vont se substituer aux anciennes, fort endommagées.

A également été inscrite au Budget, la dépense nécessaire à l'ameublement de la M.I.E.L.

De même est prévu l'aménagement d'un terrain racheté à la C.M.D.P., situé entre l'École du Martinet et les ruines romaines, qui devrait être transformé en Square du Souvenir avec les noms de tous les offemontois morts pour la France.

Enfin, autre perspective essentielle, l'étude relative à la restructuration urbaine du Quartier de l'Arsot est en cours et devrait aboutir à un véritable projet qui sera prêt à la fin de l'année 2000.

Compte tenu de l'importance des travaux prévus, la création d'un emploi de technicien territorial a été programmée et ce poste devrait être pourvu pour la fin de l'année 2000. Le coût de ce dernier serait pour une partie non négligeable compensé par le fait que nous pourrions réduire très sensiblement le montant des honoraires que nous versons à différents intervenants au service de la Commune.

Évidemment ce programme lourd et ambitieux sera complété par des travaux minimes tels que la réfection des escaliers de la Mairie, la suppression du stationnement en épi rue Étienne Welsch, l'installation d'un guichet bancaire à la Poste, la poursuite du fleurissement de la Commune avec l'aménagement d'un certain nombre de talus cet automne,

notamment dans le Quartier des Casernes, et à proximité de la Salle Polyvalente de l'Arsot, la plantation de nouveaux massifs de rhododendrons pour la portion de coulée verte qui conduit de la rue Jean-Philippe Rameau à la rue des Maquisards, l'installation de bancs le long de la coulée verte.

Il n'est plus possible de faire d'OFFEMONT une commune traditionnelle avec un cœur de village et nombre de petits commerces, parce que la plupart d'entre eux ne pourrait pas résister à la concurrence des grandes surfaces et des magasins existants dans la grande ville toute proche ou situés en périphérie de celle-ci. En revanche, il est possible de faire d'OFFEMONT, qui a des atouts indéniables, un massif forestier remarquable d'un côté, l'Étang des Forges qui constitue un espace de toute beauté de l'autre, un territoire d'un attrait exceptionnel où esthétique et pratique se conjuguent pour donner à chacun un cadre, une qualité de vie exceptionnels.

Nous avons choisi d'être opérationnels, pragmatiques, sans oublier toutefois que la ville doit rester belle, fleurie et accueillante.

En nous consacrant à chaque quartier, tout en renforçant l'unité du tissu social et du tissu urbain, nous faisons le pari du dynamisme et de la modernité.



La magnifique croix de grès de 1848 va être nettoyée et déplacée au bas du cimetière.

HOUZE
SA

COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ ZINGUERIE

43, rue des maquisards - OFFEMONT

Tél. 03 84 26 03 10



Votre fleuriste
Côté Fleurs

7, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 15 98

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

*Baptême, Communion, Catalogue mariage
Funéraire : Gerbes naturelles ou tergal
plaques céramique - granit*

LIVRAISON À DOMICILE
SERVICE TRANSMISSION FLORALE "TRANSÉLITE"

Ouvert le dimanche matin



HONDA

Le futur en mouvement

Patrick KONECNY

Concessionnaire
HONDA/MITSUBISHI

2, rue de Belfort 90800 BAVILLIERS
Tél. 03 84 28 92 50 - Fax 03 84 54 01 56

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 03 77

CMDP LADJAPELLE-Sous-ROUGE-MONT 11510540 - SIRET 330 042 094 00012



**PAVILLONS
BELVIL**

SEEE

Construction traditionnelles
et contemporaines
personnalisées

1, rue Général de Gaulle
90400 DANJOUTIN
Tél. 03 84 28 24 04

C. CHAUDY, Maître d'œuvre Code APE 7701 - SIRET 778 722 819 00043



Agrément préfectoral
N° 1021 du 03.04.92
et N° 21 du 06.01.00

EST RECYCLAGE

DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS

- 1 - Location de bennes
- 2 - Recyclage carton
- 3 - Transport - Bâtiment, travaux publics

59, rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT - Fax 03 84 26 84 46

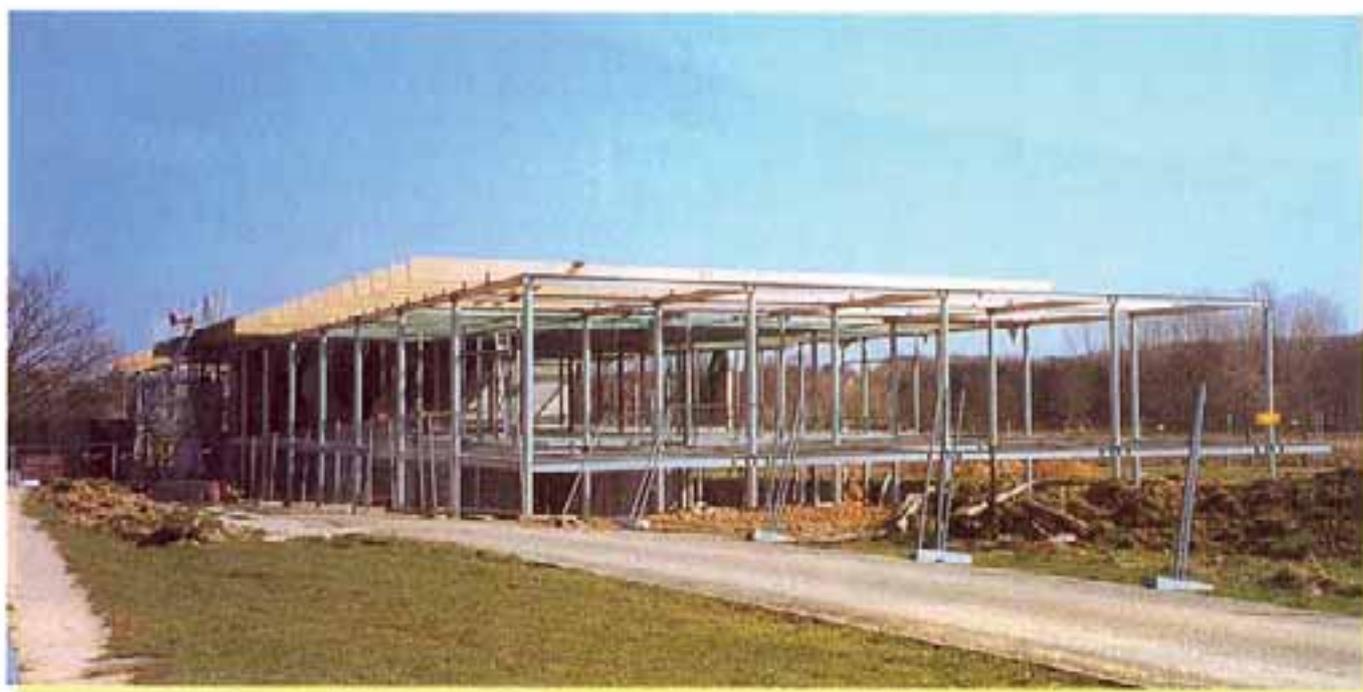
03 84 26 82 43

La M.I.E.L. :

Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs



Le bâtiment sort de terre... sous la neige !



Amorce de la couverture ; le soleil d'hiver est pâle et l'herbe gelée.



L'herbe pousse... la MIEL crussi !



Le long des champs labourés, un bâtiment élégant, d'une grande qualité architecturale, qui s'intègre parfaitement dans ce site exceptionnel où la vue balaye sur 360° les collines de la Miotte, le Salbert, le Mont Rudolphe, le clocher de l'église.

Le débat d'orientations budgétaires

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : PLUS DE 40 MILLIONS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE 1995 À 2000, ET UNE DETTE TRÈS FAIBLE, ENCORE INFÉRIEURE À CELLE DE 1995.

■ I - La situation financière de la Commune

Depuis 1995, nous avons réalisé pour 26 175 217 F d'investissements, auxquels il faut ajouter les réalisations financées par le Conseil Général (piste cyclable 4 millions de francs, Point Action Solidarité 3 150 970 F), par l'Office H.L.M. (Agence décentralisée 1 972 222 F), par la Communauté d'Agglomération Belfortaine (réfection des réseaux Arsot-Ganghoffer 2 156 000 F, suppression des pompes de relevage 4 582 000 F).

Ce sont donc plus de 40 millions de francs d'investissements qui ont été réalisés sur le territoire de la Commune d'Offemont de 1995 à 2000.

Parallèlement, la Commune s'est désendettée. Elle a remboursé certains emprunts contractés à des taux très élevés, par anticipation, et a mobilisé deux emprunts, l'un de 3 millions de francs et l'autre de 2 millions de francs.

Malgré cette mobilisation d'emprunts à hauteur de 5 millions de francs, la dette en capital de la Commune d'Offemont qui était au 1^{er} janvier 1995 déjà très faible puisqu'elle était de 9 362 376,61 F, a encore diminué puisqu'au 1^{er} janvier 2001, cette dette ne sera que de 8 996 213,23 F.

La dette de la Commune, qui est le tiers environ d'une commune d'importance

comparable, laisse aux futurs élus la possibilité de réaliser des projets d'envergure.

■ II - Les grandes nouveautés de l'an 2000

La transformation du District en Communauté d'Agglomération a entraîné un transfert de fiscalité. En effet, les communes ont renoncé à percevoir la Taxe Professionnelle qui est désormais collectée par la Communauté d'Agglomération Belfortaine, dotée de la compétence « développement économique », avec instauration d'une Taxe Professionnelle unique.

Ces communes reçoivent, en contrepartie, une attribution de compensation assise sur le produit de la Taxe Professionnelle qu'elles ont reçue en 1999, soit pour la Commune d'Offemont, la somme de 1 700 755 F : cette attribution de compensation restera figée à ce niveau au cours des années à venir, elle ne sera pas revalorisée. D'où l'intérêt d'avoir, en début de mandat, opté pour une politique fiscale qui nous permet aujourd'hui de bénéficier de ressources plus substantielles.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération Belfortaine a renoncé à percevoir la fiscalité additionnelle qu'encaissait le District : il s'agissait de sommes perçues par le District, tant au titre de la Taxe d'Habi-

tation, qu'au titre du Foncier Bâti, et du Foncier Non Bâti.

Toutefois, la C.A.B. déduit de l'attribution de compensation qu'elle nous reverse, la perte qu'elle subit au titre de la fiscalité additionnelle. Cette déduction est donc de 423 659 F.

Afin de ne pas subir de perte de recettes fiscales au titre de la Taxe d'Habitation du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti, c'est la Commune qui lèvera l'impôt au lieu et place de la Communauté d'Agglomération Belfortaine, de telle sorte que le contribuable ne paiera aucun impôt supplémentaire mais au lieu que ces versements au titre de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières soient ventilés entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Belfortaine, ces versements iront à la seule Commune d'Offemont.

En conclusion, on peut donc dire que ce dernier dispositif, relativement complexe en apparence, n'entraîne en réalité

aucune incidence financière pour la Commune qui perçoit donc la même somme d'impôts, aucune incidence financière pour la Communauté d'Agglomération Belfortaine qui perçoit également le même montant d'impôts, et aucune incidence pour le contribuable qui a seulement vu les taux revalorisés du montant de l'indice prévisionnel des prix avec tabac qui a été, pour 1999, de 1 %.

Depuis trois ans, la Commune d'Offemont tient donc ses promesses : les taux des quatre taxes n'ont été augmentés que du montant de l'indice prévisionnel des prix, de telle sorte que le contribuable n'a vu aucune érosion de son pouvoir monétaire du fait des impôts locaux.

On précisera encore que la Communauté d'Agglomération Belfortaine a créé une dotation de solidarité communautaire et que la Commune d'Offemont, compte tenu de sa relative pauvreté, a perçu une somme de 120 000 F à ce titre.



Françoise Bouvier présente le bilan financier de la commune et les grands projets de l'an 2000 au Conseil municipal (photo Boris Tritter).

Le contrat de ville

Celui-ci a été signé le 20 mai en Mairie de Belfort. Son objectif est de lutter contre la relégation urbaine de certains quartiers et notamment, concernant la Commune d'Offemont, contre la relégation du Quartier de l'Arsoit.

Le projet, qui a été élaboré par l'équipe municipale et ratifié à l'unanimité par le Conseil Municipal, comprend notamment :

- la poursuite de l'aménagement des pistes cyclables de façon à relier, à terme, le Carrefour du Martinet à l'aire de loisirs de l'Étang des Forges.
- la réorganisation des voiries et des stationnements du Quartier de l'Arsoit.
- la construction d'un nouvel équipement public sur le Quartier de l'Arsoit, qui permette notamment d'offrir des locaux décents à l'Association CLE qui fait un excellent travail auprès de la population de ce secteur.
- l'aménagement d'un lieu d'accueil dans lequel il serait possible de recevoir les personnes qui souhaiteraient consulter, soit les services de police, soit l'Adjointe aux Affaires Sociales, et qui permettrait également de mener certaines actions telle la lutte contre l'illettrisme.
- une étude de restructuration globale du Quartier de l'Arsoit, qui ne peut se faire sans concertation avec la Ville de Belfort, puisque les communes limitrophes sont parties prenantes dans le projet qui sera retenu. On peut d'ores et déjà affirmer que certaines tours et certaines barres seront détruites et qu'en revanche, un habitat pavillonnaire, mieux adapté aux populations, sera reconstruit.
- une évolution du patrimoine bâti, sous la responsabilité de l'Office HLM, qui permettra, à terme, de donner de ce quartier une image qui ne soit plus celle, dégradée, qu'il offre à l'heure actuelle.

■ la création d'un espace « Technologies de l'Information et de la Communication - TIC », qui devrait offrir aux adolescents et aux jeunes adultes la possibilité de s'initier tant à l'informatique qu'aux nouvelles méthodes de communication telle qu'Internet.

■ l'aménagement d'un terrain de tennis de proximité qui devrait faciliter aux habitants du Quartier de l'Arsoit la pratique de ce sport.

■ l'aménagement d'un espace d'évolution pour la pratique du roller qui devrait donner également la possibilité de pratiquer ce sport sur ce Quartier.

■ enfin et surtout, la construction, à proximité de la MIEL, d'un gymnase qui permettra à l'ensemble de la population d'Offemont de pratiquer du sport.

Ce programme ambitieux sera complété par le Contrat Éducatif Local de la Ville d'Offemont, qui fera l'objet d'un approfondissement, le Contrat Temps Libre, des actions destinées aux Parents, appelées « FORUM-PARENTS », une action en faveur de l'emploi qui a déjà été organisée par le passé sous le nom « FORUM EMPLOI-MODE D'EMPLOI », par la lutte contre l'illettrisme, la promotion de services de proximité, la mise en place d'ateliers artistiques, la promotion d'instances d'expression et de débat, etc...

Tous ces projets ne seront bien évidemment pas supportés financièrement par la seule Ville d'Offemont. Ils seront même soutenus de façon majeure par d'autres crédits, notamment les crédits d'État qui pourront être obtenus soit dans le cadre du Contrat de Ville qui vient d'être signé, soit, si la procédure aboutit, dans le cadre du dispositif « Grand Projet de Ville », ce qui devrait permettre d'obtenir des financements à hauteur de 50 à 80 % pour les



Signature du contrat de ville en Mairie de Belfort (photo Christophe Dollet).

principaux projets qui viennent d'être listés. En effet, d'autres partenaires interviendront pour soutenir l'effort de la Commune en faveur du Quartier de l'Arsot, notamment la Communauté d'Agglomération Belfortaine, le Conseil Général, l'Office HLM, Jeunesse et Sports, la Caisse d'Allocations Familiales, le Fonds d'Action Sociale, etc...

Il est important de souligner que ce programme a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal d'Offemont, toutes tendances politiques confondues, ce qui montre l'impérieuse nécessité d'enrayer le processus de relégation sociale du Quartier de l'Arsot, qui, à terme, s'il n'était pas traité, pourrait engendrer des troubles graves dont l'ensemble de la population du Territoire de Belfort aurait à souffrir : nos objectifs ont donc été de

former les jeunes à la citoyenneté, d'assurer une mixité sociale, de créer les conditions de la réussite scolaire, d'encourager les parents à assurer leur rôle éducatif et de permettre à chacun un accès au savoir et à l'éducation. Mais, nous avons aussi voulu poursuivre l'effort de solidarité, développer l'emploi, développer l'offre d'insertion sociale, assurer l'intégration post-sociale en démocratisant notamment l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs.

Tout cela ne pouvait passer que par un projet urbain fort, un projet urbain qui devait être aussi un projet social pour que le tissu des villes d'Offemont et de Belfort retrouve une unité perdue, car l'absence de cohésion sociale coûte cher à la collectivité : il est plus que temps d'y remédier.

Discours prononcé par Françoise Bouvier lors de la signature du Contrat de Ville

Les problèmes de société actuels transcendent les frontières communales : ainsi celui qui est à l'origine d'un fait délictueux le commet fréquemment hors de son périmètre de vie quotidien.

La compréhension et le règlement des difficultés auxquelles nous sommes tous plus ou moins confrontés supposent donc une approche intercommunale.

Le contrat de ville est l'un des leviers qui doit nous permettre de peser pour une société plus juste, plus unie, plus solidaire.

Il est vrai que Belfort d'abord, avec ses grands quartiers d'habitat social, pour ne citer que les Résidences et les Glacis, et Offemont, avec plus de la moitié de sa population logée dans le parc HLM, et près d'un tiers de celle-ci reléguée à l'Arsoy, ont le plus grand mal à assurer la cohésion de leurs populations.

Offemont, commune pauvre, avec un potentiel fiscal inférieur de 40 % à la moyenne nationale, malgré des taux d'imposition parmi les plus élevés du Département, est aussi la ville la plus jeune du Territoire de Belfort. Et il y a urgence de donner à cette jeunesse d'autres horizons que des tours et des barres plantées dans « le champ de personne ». Car il est plus facile d'être heureux quand le bonheur est dans le pré... Cinquante, soixante-dix, quatre-vingt-dix millions seront nécessaires, nous dir-on, pour redonner au quartier de l'Arsoy décence et avenir : comment faire quand le budget communal, fonctionnement et investissement confondus, est inférieur à vingt millions de francs ? Comment donner à chacun la possibilité d'accéder à la culture : celle du sport, des arts ?

Misère matérielle, misère morale, misère culturelle de gens qui dérangent et font peur. Et pourtant que de richesses dans ces quartiers, que de promesses dont il nous appartient de faire en sorte qu'elles puissent être tenues.

Le contrat de ville autorise l'espoir : non seulement il donne de véritables moyens financiers à ses signataires, mais il impose aussi la mise en cohérence des différentes actions initiées par chacun des partenaires. C'est symboliquement que la ville de Belfort et la ville d'Offemont ont mêlé leur fiche par thème et n'ont pas choisi de présenter deux projets distincts.

Il est vrai que ce contrat de ville n'est pleinement efficace que grâce à l'appui de la politique départementale, du contrat local de sécurité. Le PLH (programme local de l'habitat) sera à mon sens, si les Communes qui constituent la Communauté d'agglomération, prennent conscience des enjeux et ont le courage d'affirmer leur foi en une ville et une vie d'une autre qualité pour tous et non pour quelques-uns, ce PLH donc, sera le moyen de ne plus traiter les problèmes mais de les prévenir, en mettant fin à la ségrégation spatiale et à des politiques urbanistiques qui n'en étaient pas.

L'avenir de ce que l'on appelle « les quartiers » dépend donc largement de l'intelligence et du courage des élus. Et c'est une femme qui vous le dit, en temps de paix, il y a de magnifiques combats à mener.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil général, Madame la Députée, Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales, Monsieur le Directeur de Jeunesse et Sports, Monsieur le Directeur du Fonds Action Solidarité, pour toute l'énergie que vous consacrez à ceux-ci, je tenais à vous remercier.

La restructuration urbaine du quartier de l'Arso!

La Ville d'Offemont et l'Office H.L.M. ont convenu, d'un commun accord, de lancer une étude de restructuration urbaine du Quartier de l'Arso.

L'État, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération Belfortaine, la Ville de Belfort, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Europe participent à cette étude.

La Commune d'Offemont n'a financé que 20 % du montant du coût de l'étude, dont le prix s'élève à 331 675 francs. Cette mission, qui a été confiée au Cabinet Humbert DAVID de Lyon, portera notamment sur la reprise de la totalité des voiries, trottoirs, espaces verts et places de ce quartier, et également sur une campagne de réhabilitation et de ravalement

des immeubles existants. Certains de ces immeubles seront démolis ; de toute façon, à l'heure actuelle, il faut préciser que plus de 100 logements sont vacants sur ce quartier.

Quelques élèves de l'Arso, scolarisés au Collège Gosciny ont rencontré Jean-Paul SCHIRRER, qui est chargé de l'Urbanisme sur le territoire de la Commune d'Offemont, pour lui poser des questions relatives à la rénovation de leur quartier. Il leur a donné un certain nombre d'informations ; ce sont celles-ci que vous allez retrouver dans l'article suivant qui a été publié dans la revue « Les Gosses Cyniques » du 6 avril 2000, publiée au sein du Collège Gosciny.



*Cet article
a été rédigé
par :*

AYUB A.
TAIEB B.
FARID N.
ADEM K.

*(sur la photo avec
Jean-Paul SCHIRRER)*

*Et saisi sur
ordinateur par :*

OUFIA B., 5^{ème}D
SALOUA M., 6^{ème}E
LOUBNA Z., 5^{ème}C
OUASSILA M., 6^{ème}A

*Photo de
René Bernat
Collège Gosciny de
Valdoie.*

C.A.B. de percevoir une dotation globale de 250 F par habitant, à comparer au montant moyen de 103,26 F par habitant qui était autrefois perçu par le D.A.B. (chiffres de 1998).

C'est désormais la Communauté d'Agglomération qui perçoit la Taxe Professionnelle à taux unique sur l'ensemble du Territoire (T.P.U.) : l'instauration de la T.P.U. permet d'éviter les rivalités entre Communes pour attirer l'installation d'entreprises sur leur territoire, puisque désormais quelle que soit la Commune sur laquelle décide de s'installer un entrepreneur, c'est la C.A.B. qui perçoit la Taxe Professionnelle unique et elle ne reverse à la Commune que le montant de la Taxe Professionnelle que celle-ci percevait avant la création de la C.A.B.

L'intérêt d'avoir transformé le District de l'Agglomération Belfortaine en Communauté d'Agglomération est évident : d'une part, cela a donné des moyens financiers supplémentaires aux Communes, d'autre part, cela assure une cohérence qui faisait très souvent défaut entre les différents projets présentés, de troisième part, cette transformation a mis un coup d'arrêt aux rivalités entre Communes pour attirer l'installation d'entreprises.

Le territoire morcelé des 36 551 communes françaises va, grâce à la Loi sur

l'Intercommunalité initiée par Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, trouver la cohérence qui lui faisait défaut, et parce que l'union fait la force, donner à ces Communes regroupées au sein d'une structure intercommunale, des moyens humains et financiers auxquels aucune d'elles prise séparément ne pouvait prétendre.

C'est donc un exercice rationnel des compétences qui va désormais prévaloir, sans pour autant que les Communes soient dépouillées de leurs pouvoirs.

La Communauté d'Agglomération Belfortaine va désormais, au côté du Département, porter tous les grands dossiers du Territoire et de l'Aire Urbaine en coopérant avec la Communauté d'Agglomération du Pays de MONTBÉLIARD, et c'est tout le Nord Franche-Comté qui sortira grandi du renforcement de l'Intercommunalité : les grands dossiers, pour ne citer que la création de zones de développement économique, le T.G.V., le développement de l'enseignement supérieur, ne peuvent en effet être appréhendés qu'au niveau intercommunal.

La Loi CHEVÈNEMENT est donc l'une des plus importantes votées par le Parlement ces dernières années : elle va, en effet, modifier en profondeur le territoire métropolitain, en mettant fin à l'émiettement préjudiciable des projets existants.

SARL DI-MARCO

12 bis, Route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 03 84 22 30 51

 **Husqvarna**

VENTE ET
RÉPARATION

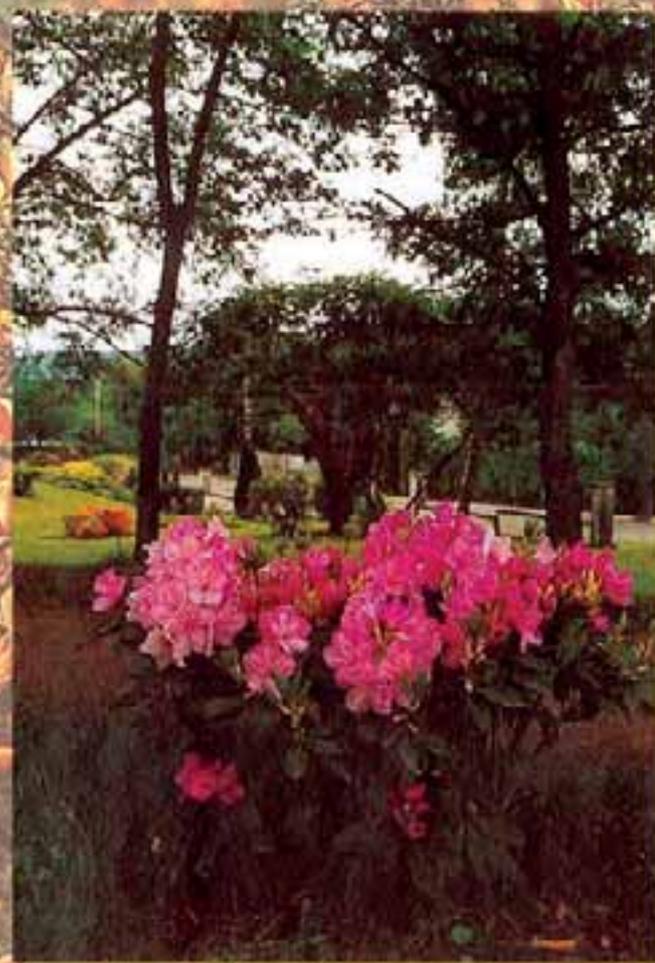




Le choix des jonquilles s'affirme.



Une nouveauté : les primevères.



Rhododendrons de la Coulée verte



Genêts de la Zone du Ballon.



Privilégier la qualité de vie.

Inauguration de la piste cyclable Belfort-Offemont-Vétrigne, le 19 novembre 1999

2001 : D'OFFEMONT A L'ÉTANG DU MALSAUCY EN VÉLO PAR LES PISTES CYCLABLES

La liaison OFFEMONT-VÉTRIGNE, qui est d'une longueur de 1 500 mètres, avait été réalisée en 1998. Le complément a été inauguré en 1999 et il représente une longueur de 2 500 mètres. Cette piste permet aux habitants d'Offemont de rejoindre le centre ville de Belfort, dans des conditions de sécurité optimales, puisque la plus grande partie du réseau de piste créé est située en site propre.

A l'heure actuelle, il est possible de partir de Vétrigne, c'est-à-dire de la rue des Maquisards pour sa partie située sur le territoire de cette commune, et de rejoindre le Carrefour du Martinet en empruntant l'ancienne voie de chemin de fer qui a été aménagée de façon à permettre la circulation de jour comme de nuit, puisque cette promenade est éclairée. Elle a été plantée de rhododendrons, tant du

côté du Lotissement des Vergers que pour la portion située entre la rue des Eygras et le Carrefour du Cimetière. Des aménagements sont prévus cet été, des bancs seront en effet installés le long de cette promenade, bancs qui accueilleront tous ceux qui souhaitent flâner avec des temps de repos.

Avant le Carrefour du Martinet, il suffit de tourner à droite dans la cour du bâtiment accueillant les enseignants de l'école du Martinet, de traverser la RD 13 qui vient de Valdoie juste après l'Entreprise CITELE, et de rejoindre le quartier Ganghoffer : là, deux options s'offrent aux cyclistes ou aux promeneurs, soit emprunter la promenade qui a été aménagée sur le Canal du Martinet en partie recouvert et rejoindre la promenade François Mitterrand, soit passer devant le Quartier Ganghoffer et

entre ce quartier et la Pharmacie Wichtrey, puis emprunter la promenade qui conduit piétons et cyclistes jusqu'au Lycée Courbet.

On ne saurait trop vanter le charme de certains de ces axes, notamment celui qui

Le garage à vélos de l'école du Centre : un investissement rentabilisé...



se prolonge de la rue des Eygras jusqu'au Carrefour du Cimetière, et celui qui, démarrant juste avant le Quartier Ganghoffer, emprunte la promenade créée sur le Canal du Martinet, puis longe celui-ci en traversant les jardins ouvriers.

Outre les agréments de tels aménagements, on soulignera les conditions de sécurité ainsi créées pour la circulation de ceux qui empruntent ces axes, et également pour l'accès à l'École du Martinet depuis le Quartier de l'Arsoit ou le Quartier Ganghoffer puisque les enfants peuvent désormais emprunter le passage clouté qui traverse la RD 13 : ce franchissement de route a fait l'objet d'un aménagement qui a permis de réduire les risques d'accident à cet endroit.

L'ensemble du projet a représenté une dépense de 4 580 000 Francs TTC, le Conseil Général, la Région et les Fonds Européens ont financé cet ensemble. La Commune d'Offemont, quant à elle, s'est engagée à créer, soit des antennes

de diversification, soit des aménagements le long de ces axes. C'est ainsi que pour une somme légèrement supérieure à 200 000 F, a été réalisé le cheminement piéton qui relie la rue des Eygras au Sentier de la Roselière, et qu'a été installé devant l'École Élémentaire du Centre, un garage à vélos qui est extrêmement utilisé puisqu'il ne reste généralement plus une place de libre. Cet aménagement permet aux enfants, tant de la Commune d'Offemont que de celle de Vétrigne, de venir en toute sécurité à l'école et de laisser leurs bicyclettes à l'abri des intempéries.

Précisons encore que la liaison cyclable BELFORT (passerelle François Mitterrand) - MALSAUCY sera achevée en 2001, dès lors la Commune d'Offemont, par son réseau de pistes cyclables et de chemins piétonniers, sera directement reliée, d'un côté au centre ville, et d'un autre côté à cette zone de loisirs extrêmement populaire et très belle qu'est le MALSAUCY.

La RADIO du SPORT

NOUVEAUX RENDEZ-VOUS

Lundi - Vendredi

6 h 50

JOURNAL DES SPORTS

Samedi 8 h 35

AIRE URBAINE SPORTS



ET TOUJOURS

DIMANCHE

8 h 30

LE JOURNAL DES SPORTS

16 h 00 - 19 h 00

LE CLUB DES SPORTS

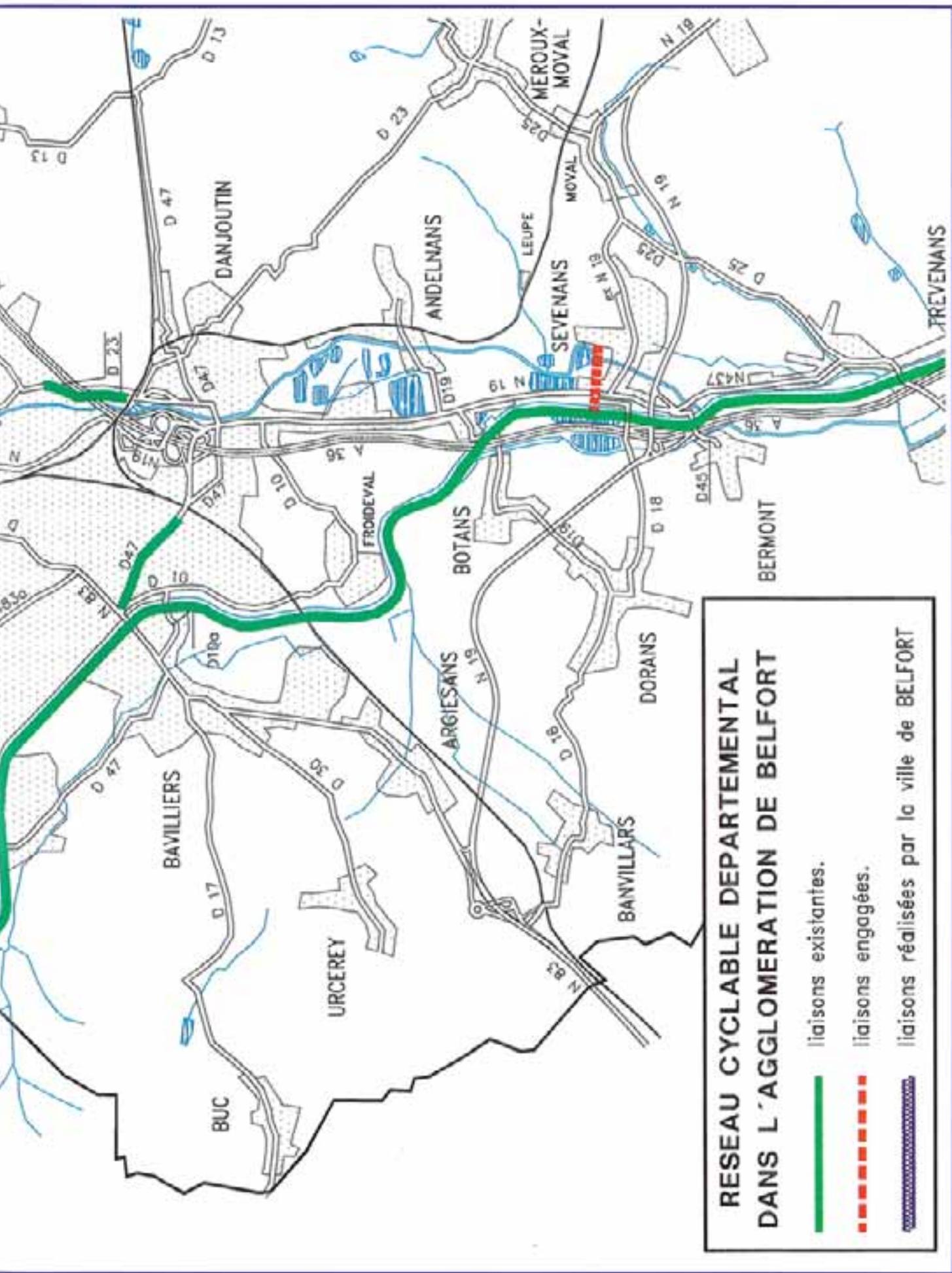
18 h 15

LE CARNET DE BORD DU FCSM

EN DIRECT TOUS LES MATCHES DU FCSM

MONTBÉLIARD - Tél. 03 81 95 32 35

BELFORT - Tél. 03 84 67 90 90



■ LA RESTAURATION DU CANAL DU MARTINET

Le Canal du Martinet vient d'être toiletté : des aménagements ont été réalisés du côté de la rue Charles de Gaulle et de l'Allée des Charmilles, à son arrivée dans l'Étang des Forges, qui s'est peu à peu envasé.

C'est la Ville de Belfort qui, en 1997, a lancé un chantier de réhabilitation de l'Étang des Forges. Une première lagune a d'abord été réalisée au nord-est du site, autour du ruisseau d'Offemont, puis une seconde mare de décantation a été aménagée au printemps 1999 à l'ouest de l'Étang derrière le Stand de Tir à l'Arc, à l'arrivée du Canal du Martinet.

En effet, le but de ces travaux était de supprimer les apports de boue et de vase arrivant dans l'Étang, car évidemment désenvaser celui-ci représente un travail colossal et des investissements importants.

Les mares de décantations qui ont été créées, ont également une autre fonction : elles permettent de lutter contre la pollution en empêchant notamment que les bouteilles ou les hydrocarbures, qui

quelquefois s'échappent de cuves vieilles, ne parviennent jusqu'à l'Étang.

En octobre 1999, c'est le canal lui-même qui a fait l'objet de soins attentifs : il a été débroussaillé, curé et restauré sur 350 mètres, depuis la rue Aristide Briand au Carrefour du Martinet, jusqu'à la nouvelle mare. L'eau de la Savoureuse coule aujourd'hui dans un lit propre et élargi à 3 mètres : il est clair que ces travaux ont considérablement amélioré la situation des riverains qui étaient régulièrement inondés compte tenu du faible filet que laissait encore passer l'importante végétation installée dans le lit du canal.

Par ailleurs, le site y a gagné en beauté, des îlots ont été aménagés, et tous ceux qui empruntent le Chemin de la Roselière peuvent admirer les iris, les joncs, les roseaux, les nénuphars qui ont été plantés dans la nouvelle mare. Il faut savoir que ce chantier s'est fait de concert avec l'A.B.P.N. (association belfortaine de protection de la nature).

■ LA COLLECTE SÉLECTIVE ORGANISÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE

AOFFEMONT, il existe désormais 8 points de collecte concernant soit le verre seul, soit le verre, le papier, et le plastique.

Concernant le verre seul, les points de collecte sont situés sur le parking du magasin Coccinelle et à l'angle de la rue du Ballon et de la rue Aristide Briand.

Concernant la collecte tant du verre, que du papier et du plastique, les points d'apport volontaire sont situés rue Auguste Renoir, rue Jean Moulin, Parking de la Poste, rue Edmond Mielliet, rue des Maqui-

sards, et enfin derrière le Cimetière d'Offemont, à proximité du Quartier des Casernes.

Il s'agit d'une action citoyenne qu'il est nécessaire d'encourager, dans la mesure où cette collecte sélective soulage les fours d'incinération de l'usine de Belfort, et permet donc de réaliser de substantielles économies dont le contribuable est toujours le premier bénéficiaire.

Grâce à la collecte sélective, à Offemont en 1999, 89 tonnes de verre ont été ramassées, de même que 56 tonnes de papier et

5 tonnes de plastique. Cela représente si on veut faire un ratio par an et par habitant, 25 kilos par an et par habitant pour le verre, 14,3 kilos par an et par habitant pour le papier, et 1,26 kilo par an et par habitant pour le plastique, sachant que nous devons avoir pour objectif de faire encore mieux en l'an 2000 : cela prouvera que nous avons réussi à convaincre tous les habitants de la commune à participer à une action qui a le double avantage d'être écologique et économique.

Il faut préciser qu'aux trois matériaux déjà collectés, verre, papier, plastique, s'ajoutent maintenant les aérosols et les boîtes de boisson en fer ou en aluminium : il vous est désormais possible de déposer ces nouveaux matériaux dans les conteneurs réservés aux emballages plastiques, c'est donc encore un effort supplémentaire que nous vous demandons et nous vous remercions vivement de votre participation.

■ CALENDRIER DES ANIMATIONS DE SEPTEMBRE 1999 A 2000

- Exposition Nature
du 18 au 26 septembre 1999.
- Maquis du Chérimont,
le dimanche 26 septembre 1999.
- Marche du Canton,
le dimanche 26 septembre 1999.
- Halloween - octobre 1999.
- St Nicolas dans les rues
Fête de la lumière - décembre 1999.
- Salon « Salé-Sucré »,
le dimanche 13 décembre 1999.
- Vœux du Maire
* remise de prix :
Concours des Maisons Fleuries
* remise de la lettre de félicitations
de la Direction Départementale
de Jeunesse et Sports
valant témoignage officiel à
Monsieur FURSTOS.
- Noces d'Or des époux FAUDOT,
le samedi 1^{er} avril 2000.

■ LES PROCHAINES RÉJOUISSANCES

- Feux de la St Jean,
le samedi 24 juin 2000.
 - Marche du Canton,
le dimanche 10 septembre 2000.
 - Halloween, le samedi 28 octobre 2000.
 - St Nicolas - Fête de la Lumière,
le dimanche 3 décembre 2000.
 - Salon « Salé-Sucré »,
le dimanche 10 décembre 2000.
- Nous recherchons :
- des citrouilles pour Halloween
 - de vieilles peluches brunes ou beiges (toutes tailles) et des draps usagés pour les prochaines animations du rond-point.

Ateliers municipaux :



Départs...

*Bonne retraite
à tous deux !*



Daniel Rausher

Né le 23 mars 1942 à Belfort.

Il a pris ses fonctions à la Mairie le 7 septembre 1978 comme Aide Ouvrier Professionnel.

Il était auparavant employé aux Établissements Peugeot à Sochaux.

Admis en Congé de Fin d'Activité (C.F.A.) le 1^{er} avril 1999, il ne sera en retraite que le 23 février 2002.

Il a quitté la Mairie comme Agent Technique Qualifié.

André Verment

Né le 22 mai 1938 à Offemont et titulaire d'un CAP menuisier.

Entré à la Commune le 1^{er} décembre 1980 comme Ouvrier Professionnel.

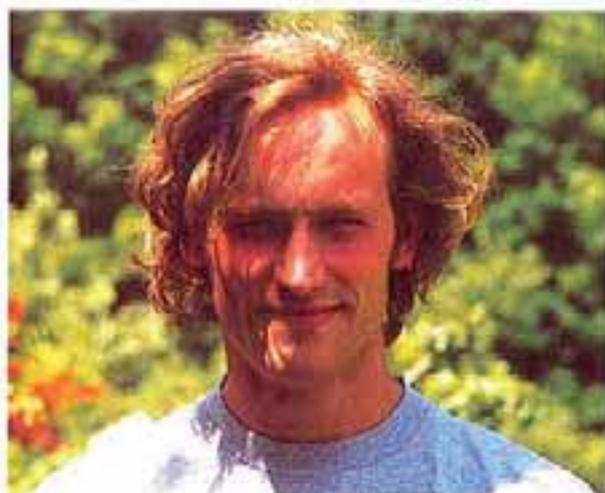
Il était auparavant, et ce depuis avril 1969, électricien en bâtiment.

Il a quitté la Mairie comme Agent Technique Qualifié, le 1^{er} juin 1998, date à laquelle il a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

et Bienvenue Jean-Philippe

Le 1^{er} septembre 1999, Jean-Philippe MOUROUX, habitant de la Commune d'Offemont, est entré aux Services Techniques de la Commune comme Agent d'Entretien.

Né le 28 août 1974, Jean-Philippe est titulaire d'un Brevet de Technicien en Aménagements Paysagers. Il a ensuite poursuivi ses études par trois années d'apprentissage en jardinerie.



Ses expériences professionnelles, comme celle de responsable d'une pépinière, l'ont donc conduit à développer ses connaissances du milieu végétal.

Il était alors normal de le recruter pour renforcer l'équipe des Ateliers Municipaux, d'autant plus qu'il vient de réussir récemment, avec succès, le concours d'Agent Technique.

A ce sympathique jeune homme, l'équipe municipale souhaite un bel avenir professionnel.

Jean-Philippe Mouroux, un visage déjà familier des offemontois.

Quand Offemont s'anime...

Reportages photos



Marché de Pâques : le succès (avril 2000).



Poule en majesté (avril 2000).



Fantômes et sorcellerie (Halloween).



La farandole des papillons et la coccinelle annoncent l'été 2000.

■ FOOTBALL - AS-OFFEMONT

L'Association compte 120 licenciés pour la saison 1999/2000 dont 80 jeunes de moins de 15 ans. Elle a été présente sur le District de Football de Belfort dans 6 catégories. Son équipe Première Seniors occupe la troisième place de la 2^{ème} division ; les 13 ans et benjamins se classent deuxième dans leurs catégories respectives.

Diverses manifestations ont été organisées : loto, repas dansant, buvette du Marché de Pâques, tournois, vente de calendriers, afin de réunir une partie du financement nécessaire au fonctionnement de l'association et compléter ainsi les subventions accordées par les différentes collectivités locales.

Une vingtaine de bénévoles s'occupent de tous les licenciés en gérant les entraînements, la participation aux matchs et l'organisation des diverses activités.

L'Association et ses membres ont eu le regret de perdre leur Président, Monsieur Claude MOUGENOT, dont le dévouement dans le cadre de l'association a été apprécié par tous. Monsieur Thierry BRUN assurera la présidence par intérim jusqu'aux prochaines élections.

■ TENNIS - TCO

Le Tennis Club d'Offemont est toujours plein de vitalité. Le nombre de licenciés est en progression et comme chaque année, les cours pour les enfants et pour les adultes sont reconduits. L'école de tennis a lieu chaque samedi après-midi d'avril à juin et de septembre à fin octobre. Les stages adultes seront définis avec les intéressés.

Grâce à la Municipalité les courts ont été rénovés avant le début des compétitions ce qui permettra aux équipes de poursuivre leur progression.

Championne de sa poule la saison dernière, l'équipe 1 est montée en Régionale 2, ce qui la place au second rang départemental derrière l'A.S.M.B. L'équipe 2 est en Interdépartementale 1 et l'équipe 3 en Interdépartementale 2.

Le tournoi annuel, organisé cette année du 2 au 18 juin, est de plus en plus prisé par les joueurs de la région qui apprécient son niveau mais aussi sa bonne organisation et son incomparable convivialité. Depuis l'année dernière, un tournoi de double, particulièrement spectaculaire, est organisé. Ainsi chaque soir à partir de 18 heures, tout le monde, tennisman ou non, peut venir assister à du beau spectacle.



■ AMICALE PÉTANQUE OFFEMONT

Après les nombreux succès remportés tout au long de l'année 1999, les premiers résultats de l'année 2000 laissent supposer qu'elle sera aussi prometteuse.

En effet, depuis le début de l'année, plusieurs bons résultats ont pu être enregistrés par les équipes Seniors dans les divers concours et challenges. Mais la satisfaction principale vient des très bonnes places occupées par les jeunes.

Mademoiselle Johanna BOYDENS (Junior) et Mademoiselle Charlène MARINI (cadette) représenteront notre département au Championnat de France qui se déroulera à Nîmes, les 26 et 27 août prochains.

Quant aux minimes, une triplette composée de Kevin AZNAR, Alam CHEIKH et Mathias VIALLY, finit la saison en occupant la place de vice-champion départemental.

Nous adressons nos vives félicitations à tous, souhaitant que ces bonnes performances ouvrent la voie à d'autres jeunes qui seraient tentés par la pratique de ce sport.

■ AVIS

Comme vous l'avez observé en lisant ces comptes rendus d'activités sportives, les jeunes occupent une place très honorable dans les différents classements et cela ne peut être qu'encouragé, car l'avenir des associations, c'est cette jeunesse.

Nous adressons tous nos encouragements aux équipes dirigeantes et bénévoles qui, malgré de nombreuses difficultés, arrivent malgré tout à motiver leurs équipes et leur permettent d'accéder ainsi aux meilleures places.

Le subventionnement associatif est certes très important dans la vie des clubs, mais nous souhaitons rappeler le rôle primordial du bénévolat associatif et lançons à cette occasion un appel à toute la population.

En effet, les associations offemontoises ont besoin de bénévoles pour accompagner les jeunes sur les terrains, mais aussi pour gérer les buvettes ou participer encore à la préparation des tournois, alors n'hésitez pas à offrir un peu de votre temps et prenez contact avec l'Amicale Pétanque, l'A.S., le T.C.O., ou l'U.A.O.

Il en va de leur survie.

■ LES ASSOCIATIONS D'OFFEMONT BÉNÉFICIENT DES SUBVENTIONS DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX ASSOCIATIONS ET DE LA COMMUNE

Le Tennis-Club d'Offemont, l'Association Sportive d'Offemont, l'Union Sportive de l'Arsot, pour les associations uniquement sportives, mais aussi l'Amicale de Pétanque d'Offemont, pour les associations sportives et de loisirs, ont bénéficié de subventions substantielles de la part du Conseil Général. La Commune n'est pas en reste puisqu'au titre de l'année 1999, c'est une somme de 211 041 francs qui a été distribuée aux associations de la Commune.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance du tissu associatif pour une Commune : l'animation lui permet, en effet, d'éviter de devenir une commune dortoir ; on saluera d'ailleurs l'engagement et le dévouement de tous les bénévoles qui œuvrent, sans se lasser, au service des autres par pure générosité.

Police de Proximité

PERMANENCES EN MAIRIE D'OFFEMONT ET AU 10, RUE RENOIR À GANGHOFFER

Depuis le mois de janvier 2000, le Commissariat de Police de Belfort a mis en place un service U.P.P. (Unité de Police de Proximité) sur un secteur délimité par les quartiers Miotte - Forges - Arsot - Offemont et Valdoie.

Les effectifs comprennent un Brigadier, deux Gardiens de la Paix et quatre Adjointes de Sécurité.

Ces fonctionnaires assurent leur service du lundi au samedi avec horaires journaliers matin et après-midi. Ceux-ci peuvent être modulés en fonction des besoins et de la période été hiver.

Les fonctionnaires sont présents sur la voie publique au moyen de patrouilles (pédestres, V.T.T., scooter et véhicules sérigraphiés).

Ils sont affectés sur le secteur afin qu'ils connaissent mieux les habitants, les commerçants, les partenaires sociaux et les institutions. Ils doivent également se faire connaître, pour répondre à l'attente de la population.

Les policiers et les adjoints de sécurité sont responsabilisés par quartier, ils nouent des contacts auprès des écoles, collèges, lycées, des centres culturels, des associations sportives ou autres, avec toutes les tranches d'âges. Ils prennent en compte et participent directement ou avec l'assistance de partenaires à la résolution des problèmes de tous ordres à la demande de la population.

Dans le domaine de la prévention, des opérations sont entreprises dans les écoles et autres organismes pour informer sur les missions de la Police de Proximité, sur le Code de la Route, la drogue, le racket, etc...

Ces fonctionnaires participent aux différentes manifestations sur leur secteur et en assurent la sécurité.

En matière d'action, les Policiers assurent pleinement leur fonction pour réprimer, verbaliser les infractions constatées, et procéder à des arrestations en flagrant délit, mener des enquêtes judiciaires.

Depuis le 14 Mars 2000, une permanence d'accueil est assurée au 10 rue Renoir à Offemont, tous les mardis de 14 h 15 à 16 h 15, dans les locaux des H.L.M. et tous les premiers mardis de chaque mois à la Mairie de 16 h 30 à 18 h 30.

Au cours de ces permanences un contact avec la population est établi aux fins d'enregistrer une plainte, renseigner sur les démarches administratives, nouer un dialogue pour parler des problèmes et de la vie du quartier.

Sécurité

Les propriétaires de chiens d'attaque ou de chiens de garde et de défense ont reçu de la Mairie d'Offemont, le courrier suivant :

Vous êtes apparemment propriétaire d'un chien d'attaque ou d'un chien de garde et de défense, aussi je me permets de vous rappeler que, depuis le 1^{er} juillet 1999, vous devez déclarer votre animal en mairie.

Les chiens concernés sont classés en deux catégories :

- *1^{ère} catégorie : « chiens d'attaque »*
 - *Pit-Bulls*
 - *Boerbulls*
 - *Tosa*

- *2^{ème} catégorie : « chiens de garde et de défense »*
 - *chiens de race Staffordshire Terrier*
 - *chiens de race American Staffordshire Terrier*
 - *chiens de race Rottweiler*
 - *chiens de race Tosa.*

Vous devez, pour obtenir un récépissé de votre déclaration, présenter :

- *un certificat de vaccination antirabique*
- *un certificat d'identification du chien*
- *une assurance garantissant votre responsabilité civile.*

Et pour les chiens de 1^{ère} catégorie :

- *un certificat vétérinaire attestant la stérilisation de l'animal.*

Je vous précise que le défaut de déclaration est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (5 000 F).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir vous mettre en règle avec la législation.

En l'absence de réponse de leur part, leurs coordonnées seront transmises au Parquet du Tribunal.

La police est chargée de nous faire connaître les coordonnées des propriétaires qui ne seraient pas encore identifiés, afin que les personnes qui ne se conforment pas à la loi, puissent y être contraintes.

Contrat Temps Libre

La Commune d'Offemont a signé le 31 mars 2000 un Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce type de contrat a pour objet la mise en œuvre d'une politique d'action sociale, en faveur du temps libre des enfants et des adolescents de 6 à 16 ans.

Ce Contrat Temps Libre permettra de développer des actions en faveur de ce public de jeunes, actions diversifiées et parfaitement équilibrées sur l'ensemble du territoire de la Commune. Il s'agit, en effet, d'une part, de mettre en place des activités à caractère culturel et sportif dans le cadre d'un C.L.S.H. géré par l'Association C.L.E. et, d'autre part, de permettre l'animation d'un Centre de Loisirs dans les locaux de la M.I.E.L. qui devrait être opérationnelle à partir de 2001.

Parmi les objectifs que poursuit ce Contrat Temps Libre, on peut encore citer le maintien des actions du Contrat Enfance auquel ce contrat fait suite et notamment les actions dans le cadre du C.L.S.H. de l'École

du Centre, qu'il s'agisse de la maternelle ou de l'élémentaire ; il s'agit aussi de poursuivre le développement de l'activité ludothèque qui a été créée à l'École Jean Macé.

Ce contrat est pour la Commune une opération très intéressante à tous points de vue, puisqu'il facilite non seulement une meilleure prise en compte des enfants de 6 à 16 ans, mais il permet aussi d'obtenir des financements très intéressants de la part de la Caisse d'Allocations familiales qui s'engage à fournir pendant toute la durée du contrat, soit de 1999 à 2001, 60 % des dépenses nouvelles nettes engagées.

Il faut savoir que les dépenses nettes initiales annuelles se montaient à 59 F par enfant et adolescent de 6 à 16 ans : l'objectif est que ces dépenses atteignent 100 F par enfant au terme du contrat, sachant qu'elles seront donc largement financées par la Caisse d'Allocations Familiales.



Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations familiales signent le Contrat Temps Libre avec Madame le Maire d'Offemont.

La Poste installe un guichet pour les retraits d'argent

UN GUICHET POUR RETIRER DE L'ARGENT À OFFEMONT À LA FIN DE L'AN 2000.

La Poste vient de nous faire connaître officiellement son intention d'installer un distributeur au carrefour du Martinet, contre le bâtiment que la commune a mis à sa disposition.

La Direction de la Poste hésite encore entre un distributeur classique et un guichet-drive, qui permet de retirer de l'argent sans descendre de son véhicule.

Les élus ont longuement négocié pour obtenir l'installation de ce distributeur qui facilitera, pour les habitants d'Offemont, les retraits d'argent.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. WILLIG

au capital de 150 000 Francs

79, rue Aristide Briand

90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 05 50 - Fax 03 84 26 81 43

Siret 307 401 166 00011 - APE 5540

LES ENTREPRISES RECOMMANDÉES EDF

CHALEUR-ELEC



BEAUME COUVERTURE ZINGUERIE

Bardage - Charpente
Pose de velux



30, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT

Tél./fax : 03 84 26 26 38

En bref

■ COUVERTURE OPERATIONNELLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE BELFORT PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

À la disparition d'un certain nombre de centres d'intervention, dont le Centre de Première Intervention d'Offemont, une étude a été réalisée par le S.D.I.S. afin que les 102 communes du département aient la possibilité de voir converger, sur leur territoire, des secours adaptés dans les meilleurs délais.

La Commune d'OFFEMONT a été rattachée au Centre de Secours de BELFORT (qui doit s'installer d'ici quelques années dans des nouveaux locaux sis à l'Arsoit sur le territoire de la Commune de Valdoie).

■ INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE : TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU EAUX PLUVIALES - RUE DES MAQUISARDS

La création d'un bassin de rétention est prévue rue des Maquisards. Le montant estimé des travaux est de 150 000 F. Ces travaux sont urgents puisqu'ils ont pour but de remédier aux nuisances par inondation subies par les personnes résidant dans le Lotissement des Vergers.

Il s'agit donc de créer un bassin de rétention destiné à réguler les débits d'eaux

pluviales à une valeur compatible avec la capacité du réseau aval. Ce programme de travaux a été adopté par le Conseil Communautaire de la C.A.B. le 24 mars 2000.

On signalera, par ailleurs, que la SICALAIT, qui exerce son activité rue de Marseille, a pris l'engagement de baisser le niveau de l'Étang des Forges de 20 à 30 cm durant la période du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, afin de contribuer à faciliter les écoulements des eaux pluviales des Communes d'Offemont et de Vétrigne.

■ INFORMATIONS ÉMANANT DE LA C.A.B. : MODIFICATION DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CAS DE JOURS FÉRIÉS

La collecte des ordures ménagères n'est évidemment pas effectuée pendant les jours fériés légaux. En règle générale, elle est effectuée le lendemain d'un jour férié lorsque le ramassage des ordures ménagères a lieu deux fois par semaine. Si vous désirez un quelconque renseignement sur ce service, vous pouvez appeler la Communauté d'Agglomération Belfortaine au 03 84 90 11 77.

Il ne nous reste plus qu'à voir loin et à vous préciser que la collecte aura lieu à Offemont, le mardi 26 décembre 2000 au lieu du 25 décembre, et le jeudi 28 décembre 2000, et qu'elle aura lieu le mardi 2 janvier 2001 au lieu du 1^{er} janvier, et le jeudi 4 janvier 2001.

Sachons être prévoyants !

■ AVIS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS PAR L'ÉLAGAGE ET L'ABATTAGE

Il est rappelé aux propriétaires concernés par l'élagage et l'abattage que la loi du 15 juin 1906 et l'arrêté interministériel du 30 avril 1968 prévoient qu'il convient de procéder à l'élagage et l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des lignes électriques.

■ ECOUTER... ÊTRE ECOUTÉ

Le Groupe S.O.S. Amitié, répond 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, à tous ceux qui ont besoin d'être entendus, parce qu'ils sont en situation de détresse. Il s'agit d'échanges anonymes, limités dans le temps, et exclusivement téléphoniques.

Si vous avez un peu de temps, et si vous pensez pouvoir vous rendre utile, prenez contact avec le groupe S.O.S. AMITIÉ BELFORT-MONTBÉLIARD qui reçoit annuellement environ 9 000 appels.

Après une formation, vous assureriez 24 heures de présence mensuelle au téléphone, dont une nuit, auxquelles il conviendrait d'ajouter 2 heures par mois de formation continue.

Les lettres de motivation sont à adresser à :

S.O.S. AMITIÉ BP 414
25208 MONTBÉLIARD Cedex

■ APPEL AUX BÉNÉVOLES - ALPHABÉTISATION ET SOUTIEN SCOLAIRE

Depuis quelques années, la Mairie organise des cours d'Alphabétisation et de Soutien Scolaire dans le but de favoriser l'insertion des adultes ayant des difficultés avec la langue française, écrite et orale, et d'aider les enfants à faire leurs devoirs.

Ces quelques heures de plaisir partagé ont lieu les lundis et jeudis après-midi : nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaiteraient rejoindre notre équipe.

■ VENTE DE CARTES POSTALES AU PROFIT DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Seize photos du rond-point sont vendues en Mairie au prix de 60 F.

Le bénéfice réalisé sur chaque série vendue est intégralement reversé au Centre Communal d'Action Sociale.



MÉCANIQUE GÉNÉRALE
OFFEMONTOISE
LEPAUL S.A.

B.P. 325 - ZAC du Ballon - F - 90300 OFFEMONT
Tél. : 03 84 26 01 30 - Fax 03 84 26 21 15

Mécanique générale et de précision
Mécanosoudure

Usinage de Précision sur C.U. et Tour à C.N.
Petites et grandes séries

Formage et Soudure de tous métaux
Alu - Hastelloy - etc...

Ensembles mécanosoudés - Fabrications prototypes
Équipement important

Centres d'usinages - Tours à C.N.
Rectifieuses, contrôle, soudure, formage, etc...

En cours d'homologation ISO 9002

Deux nouvelles rues

■ Le Clos des Chevreuils

C'est la voirie qui dessert le lotissement communal sis derrière la rue Charles De Gaulle, à proximité de l'Etang des Forges.

On accède au Clos des Chevreuils, par la rue Charles De Gaulle, puis l'Allée des Charmilles.

■ L'Allée du Village, au lieu-dit « Le Village ».

Il s'agit d'un lotissement de 8 maisons. On y accède par la rue Briand, à l'angle de la rue des Cerisiers.



Le « bas du Village », avec quelques-unes des nouvelles maisons et l'ancienne demeure de Jules Brouque, rénovée.

Qui se souvient y avoir suivi les cours de catéchisme ?

Cérémonies du souvenir



Fidèles...



*aux souvenirs évoqués par la lecture des manifestes
du Ministre des Anciens Combattants et du Président de l'UFAC.*

Jours de fête



Mahfoud Bouledjoudja, animateur sportif de la commune d'Offemont, et son épouse entourant Farouk, leur fils qui a choisi Sonia pour épouse.

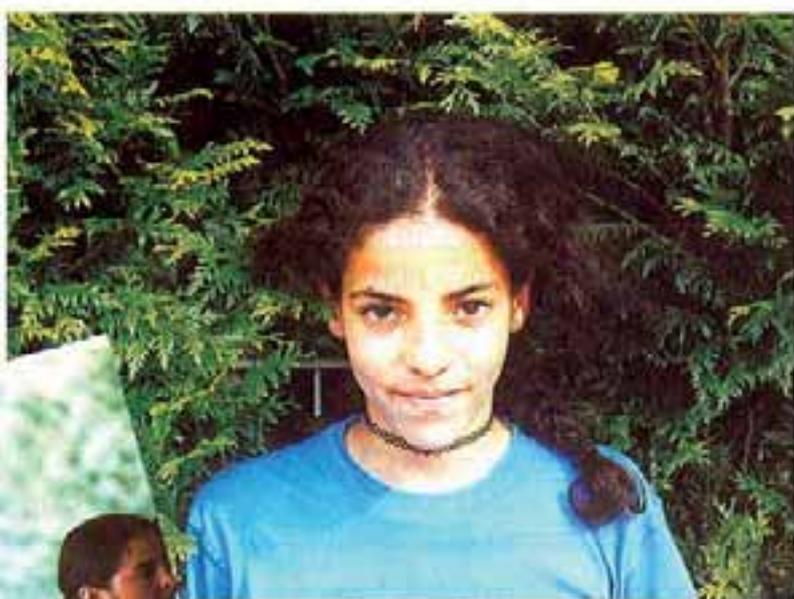


Cinquante ans après, Monsieur et Madame Faudot se redisent oui.



*Marriage de Thierry Rossi, fils de Raymond et Denise,
et de Ying Han.*

Enfants des écoles



La Médiathèque de Vétrigne

Dans le cadre du « Printemps des Poètes » la Médiathèque de Vétrigne, avec le soutien de la Médiathèque Départementale du Territoire de Belfort, a organisé une rencontre avec Régine LEHMANN sur le thème « Paroles d'Arbres ».

Une classe de CE1 - CE2 de l'École du Centre a participé à cette animation. Balade, au fil des arbres, d'images et de mots. Les élèves ont récité de courts poèmes et ont dit ce qu'ils ressentaient, ce qu'ils imaginaient. Des poèmes ont été écrits sur feuille de bois.

Les élèves des classes de CM1 - CM2 de l'École du Martinet et les élèves des classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 de l'École Jean Macé ont, quant à eux, fait des poèmes et des dessins : leur travail était individuel ou collectif.

Avec l'accord des artistes, tous ces travaux sont exposés à la Médiathèque de VETRIGNE jusqu'à fin juin.

Nous vous invitons à venir admirer leur travail.

■ RAPPEL

Horaires d'ouverture

- le mardi de 17 heures à 19 heures,
- le mercredi de 14 heures à 17 heures.

Pendant les vacances, la Médiathèque sera fermée du Mardi 1^{er} août au 21 août inclus.

Cotisation

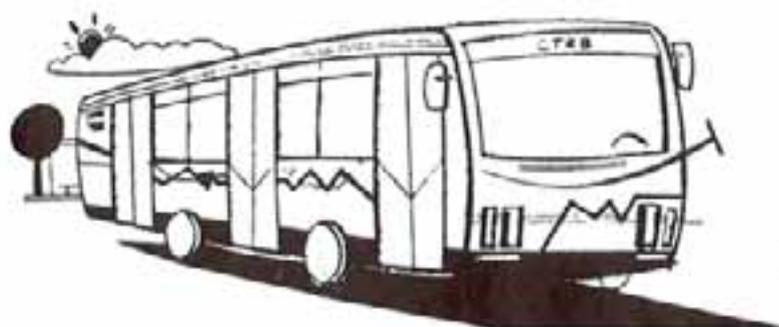
- Livres 30 F par famille et par an,
- CD - K7 30 F par famille et par an,
- Livres + CD + K7 50 F par famille et par an.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS



S.A. SCHENINI

76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 03 84 26 03 88



INFOS BUS

03 84 21 08 08



LE TRANSPORT DU TERRITOIRE

Michel VIARD

ARTISAN PLÂTRIER

10, rue de la Rosemontoise 90300 OFFEMONT
☎ 03 84 26 29 58



